

Technicien supérieur en installations sanitaires et thermiques (BM)

RNCP38051 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	22685
Code(s) ROME	F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2028

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GESTION CFA CENTRE-ALSACE	34396437500012	Former
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers du génie climatique et du sanitaire font partie du « second œuvre » : ils comprennent l'analyse, l'étude, la conception, la mise en œuvre, l'exploitation ou la maintenance de systèmes qui permettent le contrôle des ambiances intérieures dans leur ensemble, alliant confort thermique, performance énergétique et respect de l'environnement.

Le présent dispositif est le résultat de la fusion de 2 BM :

- Installateur de systèmes de génie climatique (BM) - RNCP18130 ;
- Installateur sanitaire (BM) - RNCP35004.

Ce nouveau BM vise conjointement le génie climatique et le sanitaire car cette double compétence représente un plus en termes d'employabilité des candidats. Cela leur ouvre des opportunités d'emploi supplémentaires, notamment dans des petites structures qui ont besoin de personnel polyvalent. Le domaine du confort climatique est très semblable à celui du sanitaire, de nombreuses entreprises proposent les deux prestations et souhaitent pouvoir disposer de personnel qualifié dans les deux domaines.

Le Technicien supérieur en installation sanitaire et thermique regroupe 2 fonctions cibles : celle du conducteur de travaux / chef d'équipe et celle du chargé d'affaires. Il est chargé d'organiser et de suivre les différents moyens techniques (matériels, matériaux...), humains (internes et externes de l'entreprise) et financiers (mode constructif...) nécessaires à la réalisation d'un chantier d'installation, de la phase projet jusqu'à la livraison selon les délais et les règles de sécurité. Il négocie et contractualise des prestations avec le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre. En tant qu'artisan expert de son métier, il se charge également de l'ensemble des installations revêtant une complexité importante qui ne peut pas être traitée par un installateur. Il est soumis à un contexte réglementaire contraignant et doit faire preuve d'autonomie, de rigueur et de précision dans son travail.

ACTIVITÉS VISÉES

Etude de la demande du client

Constitution d'un dossier de réponse à un appel d'offre d'installation CVC et sanitaire

Réalisation de l'étude technique du projet d'installation CVC et sanitaire

Définition des aspects techniques et financiers du chantier d'installation CVC et sanitaire

Clôture du chantier

Supervision de la maintenance d'installations CVC et sanitaire

Analyse et préparation des éléments à assembler sur la pièce complexe d'installation sanitaire et thermique

Assemblage des éléments de la pièce complexe

Positionnement du projet de création d'entreprise dans sa réalité juridique

Gestion d'une entreprise artisanale

Définition et suivi de l'offre commerciale d'une entreprise artisanale

Conseil à la vente de prestations

Supervision de l'organisation du travail au sein de l'entreprise artisanale

Recrutement de salariés et apprentis d'une entreprise artisanale

Organisation du développement des compétences des salariés d'une entreprise artisanale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande du client à partir des données recueillies, en veillant au respect de la réglementation et en prenant en compte les contraintes techniques, réglementaires et esthétiques le cas échéant afin de répondre à la demande.

Définir des alternatives aux actions prévues dans la demande client, en conseillant des actions visant à réduire l'impact environnemental et en définissant les technologies les mieux adaptées à l'installation CVC, afin d'optimiser ou simplifier les coûts de fonctionnement.

Élaborer la procédure de soumission, en recensant les documents administratifs requis par l'appel d'offre public ou privé (CCAG, CCTP, certificats de qualification, assurances...), en vérifiant les instructions permanentes de sécurité (IPS), afin de proposer un dossier adapté.

Estimer les capacités techniques et humaines de l'entreprise artisanale, en analysant les besoins en personnel et en matériel qu'elle peut fournir, afin de valider la faisabilité technique pour l'entreprise.

Effectuer un dimensionnement de la future installation CVC et/ou sanitaire concernée, en déterminant les options techniques et les méthodes d'exécution, en réalisant les plans, schémas et tracés au moyen d'outils informatiques, en veillant au respect de la réglementation, afin de réaliser une étude complète du projet.

Optimiser le fonctionnement des installations de génie climatique et sanitaires, en proposant la mise en place d'installations programmables et communicantes et utilisant les énergies renouvelables, afin d'améliorer la performance énergétique et environnementale du chantier.

Définir quantitativement et qualitativement les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation du chantier en qualifiant l'ensemble des prestations étudiées, afin d'élaborer un descriptif détaillé pour l'entreprise.

Elaborer un devis en prenant en compte l'ensemble des prestations proposées et en formulant des propositions de prestations alternatives ou complémentaires au cahier des charges initial afin de dégager la rentabilité de l'entreprise.

Planifier le chantier conformément aux plannings adjacents, en constituant les équipes adaptées, en programmant l'utilisation du matériel nécessaire et en prenant en compte les délais incompressibles, afin d'assurer la mise en place opérationnelle du planning.

Coordonner le travail réalisé sur le chantier en prenant les renseignements nécessaires auprès de l'ensemble des parties prenantes du projet afin d'assurer le déroulé du chantier CVC et sanitaire dans le respect du cahier des charges et des délais.

Elaborer les documents de mise en service de l'installation CVC et sanitaire en réalisant les mesures et vérifications nécessaires à la réception du chantier, afin de se conformer à la réglementation en vigueur et de garantir l'application du devoir de conseil.

Définir les modalités d'utilisation des équipements CVC et sanitaires, en mettant en place une formation client adaptée, en délivrant les documents d'utilisation, en respectant les aspects réglementaires, afin d'optimiser la réception du chantier.

Contrôler le tri des déchets générés par le chantier dans le respect des procédures applicables et en sollicitant les acteurs pertinents afin de garantir une empreinte environnementale minimale.

Gérer le suivi des installations CVC et sanitaires dans le temps dans le respect des obligations contractuelles en analysant les rapports de maintenance et en identifiant les dysfonctionnements récurrents et les améliorations

potentielles en fonction des constats afin d'assurer le service après-vente.

Formuler des préconisations de maintenance adaptées à l'installation CVC et/ou sanitaire concernée et dans le respect du devoir de conseil afin de garantir la sécurité de l'installation.

Réaliser l'implantation des éléments de la pièce dans le respect des cotations, en effectuant le tracé adapté à la situation spatiale de la pièce, en adaptant le tracé aux problématiques rencontrées et en cherchant à optimiser la pièce afin de respecter le plan d'installation sanitaire et thermique complexe donné.

Façonner les éléments de la pièce sur la base de l'implantation de l'installation sanitaire et thermique en utilisant les matériaux et l'outillage adaptés afin de préparer la phase d'assemblage.

Assembler les éléments entre eux à l'aide des techniques d'assemblage et de soudures complexes adaptées aux matériaux utilisés pour l'installation sanitaire et thermique afin de réaliser la pièce.

Intégrer les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l'installation sanitaire et thermique en les agençant conformément au plan initial, en procédant aux raccordements adaptés et en respectant le sens de circulation des fluides.

Définir les actions administratives et juridiques découlant du statut de la société, en identifiant les statuts impliqués, afin d'ancrer son projet de création, de reprise ou de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur de l'énergie.

Analyser l'environnement réglementaire de l'entreprise artisanale, en analysant les politiques en faveur de l'artisanat, en identifiant les sources et les acteurs clés de la réglementation, afin de proposer des services et des produits en conformité, d'anticiper les évolutions réglementaires et de communiquer aux équipes sur toute évolution juridique ou normative.

Elaborer un plan de financement à destination du banquier, en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable.

Evaluer de façon continue la santé de l'entreprise, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant, pour chaque production, le seuil de rentabilité pour l'entreprise, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer de la viabilité de l'entreprise artisanale.

Concevoir une offre commerciale lisible sur le segment des prestations de l'entreprise, en identifiant la clientèle, en élaborant un diagnostic du positionnement de l'entreprise sur le marché, en développant une gamme de services spécifiques différenciante dans l'objectif d'une diffusion à des particuliers et des professionnels.

Définir les objectifs de vente à court, moyen et long terme, en analysant les résultats dans une démarche d'amélioration continue en fonction de la marge à réaliser, afin de mettre en œuvre une politique commerciale cohérente et pérenne.

Conduire une négociation commerciale avec un client, un prescripteur en business to business dans un environnement international, en mettant en place les techniques de négociation et communication adaptées, en conseillant le client à l'aide de fiches commerciales afin de répondre aux clients sur les caractéristiques des prestations et services proposés par l'entreprise pendant et après la vente.

Construire une proposition commerciale en incluant une gamme de prestations et de services adaptée aux besoins du client analysés, tout en étant force de proposition notamment en cas de nécessité de réorienter la demande selon la faisabilité de la production particulière à réaliser, afin de répondre au mieux au prospect.

Définir la stratégie de communication externe de l'entreprise en sélectionnant les axes prioritaires de la communication commerciale et les actions marketing associées afin de mettre en valeur les réalisations de l'entreprise dans le cadre de prospection et de communication à destination des clients.

Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale, en identifiant les méthodes d'organisation du travail et les dysfonctionnements, ainsi que les principales composantes du management, en se référant aux évaluations des salariés et aux résultats d'activité de l'entreprise et en prenant en compte les situations de handicap puis en proposant des actions correctives afin d'améliorer l'efficacité des salariés.

Evaluer les besoins en formation et en recrutement pour l'entreprise artisanale, en analysant les besoins en formation et recrutement ressortis des entretiens professionnels et projets professionnels des salariés, tout en intégrant les innovations techniques, réglementaires du secteur d'activité de l'entreprise, afin de définir les actions (formation ou recrutement) à mettre en place.

Mettre en place les actions d'une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), en accord avec les accords de branche, afin d'organiser une stratégie RH cohérente dans l'entreprise.

Rédiger une offre d'emploi répondant aux besoins de l'entreprise, en définissant la liste des tâches et la fiche de poste du nouvel embauché, afin de participer au recrutement.

Mener des entretiens de recrutement des potentiels collaborateurs, tout en coopérant le cas échéant avec les services compétents pour le recrutement des apprentis, en évaluant leurs profils au regard des contraintes du poste à pourvoir, en adaptant le poste aux personnes en situation de handicap (RQTH) dans l'objectif de recruter les profils adaptés à l'entreprise artisanale.

Assurer le suivi des apprenants en organisant les séquences d'évaluation du jeune dans l'entreprise artisanale et les communiquer à l'autorité compétente, en appliquant la réglementation en matière d'apprentissage et en assurant la gestion des situations de handicap afin d'ajuster la progression des acquis par l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé.

Former son apprenant dans l'acquisition des compétences liées aux gestes techniques en définissant son niveau de connaissances et en adaptant sa progression et ses explications en conséquence afin qu'il soit capable de reproduire ces gestes techniques de manière autonome.

Blocs de compétences

RNCP38051BC01 — Concevoir une prestation d'installation sanitaire et thermique

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la demande du client à partir des données recueillies, en veillant au respect de la réglementation et en prenant en compte les contraintes techniques, réglementaires et esthétiques le cas échéant afin de répondre à la demande.

Définir des alternatives aux actions prévues dans la demande client, en conseillant des actions visant à réduire l'impact environnemental et en définissant les technologies les mieux adaptées à l'installation CVC, afin d'optimiser ou simplifier les coûts de fonctionnement.

Élaborer la procédure de soumission, en recensant les documents administratifs requis par l'appel d'offre public ou privé (CCAG, CCTP, certificats de qualification, assurances...), en vérifiant les instructions permanentes de sécurité (IPS), afin de proposer un dossier adapté.

Estimer les capacités techniques et humaines de l'entreprise artisanale, en analysant les besoins en personnel et en matériel qu'elle peut fournir, afin de valider la faisabilité technique pour l'entreprise.

Effectuer un dimensionnement de la future installation CVC et/ou sanitaire concernée, en déterminant les options techniques et les méthodes d'exécution, en réalisant les plans, schémas et tracés au moyen d'outils informatiques, en veillant au respect de la réglementation, afin de réaliser une étude complète du projet.

Optimiser le fonctionnement des installations de génie climatique et sanitaires, en proposant la mise en place d'installations programmables et communicantes et utilisant les énergies renouvelables, afin d'améliorer la performance énergétique et environnementale du chantier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas

RNCP38051BC02 — Encadrer un chantier d'installation thermique et sanitaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir quantitativement et qualitativement les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation du chantier en qualifiant l'ensemble des prestations étudiées, afin d'élaborer un descriptif détaillé pour l'entreprise.

Elaborer un devis en prenant en compte l'ensemble des prestations proposées et en formulant des propositions de prestations alternatives ou complémentaires au cahier des charges initial afin de dégager la rentabilité de l'entreprise.

Planifier le chantier conformément aux plannings adjacents, en constituant les équipes adaptées, en programmant l'utilisation du matériel nécessaire et en prenant en compte les délais incompressibles, afin d'assurer la mise en place opérationnelle du planning.

Coordonner le travail réalisé sur le chantier en prenant les renseignements nécessaires auprès de l'ensemble des parties prenantes du projet afin d'assurer le déroulé du chantier CVC et sanitaire dans le respect du cahier des charges et des délais.

Elaborer les documents de mise en service de l'installation CVC et sanitaire en réalisant les mesures et vérifications nécessaires à la réception du chantier, afin de se conformer à la réglementation en vigueur et de garantir l'application du devoir de conseil.

Définir les modalités d'utilisation des équipements CVC et sanitaires, en mettant en place une formation client adaptée, en délivrant les documents d'utilisation, en respectant les aspects réglementaires, afin d'optimiser la réception du chantier.

Contrôler le tri des déchets générés par le chantier dans le respect des procédures applicables et en sollicitant les acteurs pertinents afin de garantir une empreinte environnementale minimale.

Gérer le suivi des installations CVC et sanitaires dans le temps dans le respect des obligations contractuelles en analysant les rapports de maintenance et en identifiant les dysfonctionnements récurrents et les améliorations potentielles en fonction des constats afin d'assurer le service après-vente.

Formuler des préconisations de maintenance adaptées à l'installation CVC et/ou sanitaire concernée et dans le respect du devoir de conseil afin de garantir la sécurité de l'installation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas technique et financière

Mise en situation professionnelle

RNCP38051BC03 — Réaliser une pièce complexe d'installation sanitaire et thermique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'implantation des éléments de la pièce dans le respect des cotations, en effectuant le tracé adapté à la situation spatiale de la pièce, en adaptant le tracé aux problématiques rencontrées et en cherchant à optimiser la pièce afin de respecter le plan d'installation sanitaire et thermique complexe donné.

Façonner les éléments de la pièce sur la base de l'implantation de l'installation sanitaire et thermique en utilisant les matériaux et l'outillage adaptés afin de préparer la phase d'assemblage.

Assembler les éléments entre eux à l'aide des techniques d'assemblage et de soudures complexes adaptées aux matériaux utilisés pour l'installation sanitaire et thermique afin de réaliser la pièce.

Intégrer les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l'installation sanitaire et thermique en les agençant conformément au plan initial, en procédant aux raccordements adaptés et en respectant le sens de circulation des fluides.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP38051BC04 — Développer une entreprise artisanale

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les actions administratives et juridiques découlant du statut de la société, en identifiant les statuts impliqués, afin d'ancrer son projet de création, de reprise ou de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur de l'énergie.

Analyser l'environnement réglementaire de l'entreprise artisanale, en analysant les politiques en faveur de l'artisanat, en identifiant les sources et les acteurs clés de la réglementation, afin de proposer des services et des produits en conformité, d'anticiper les évolutions réglementaires et de communiquer aux équipes sur toute évolution juridique ou normative.

Elaborer un plan de financement à destination du banquier, en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable.

Evaluer de façon continue la santé de l'entreprise, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant, pour chaque production, le seuil de rentabilité pour l'entreprise, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer de la viabilité de l'entreprise artisanale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas « Fonction entrepreneuriale »

Analyse de la « Fonction entrepreneuriale »

Etude de cas « Gestion »

RNCP38051BC05 — Commercialiser des prestations en entreprise artisanale

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une offre commerciale lisible sur le segment des prestations de l'entreprise, en identifiant la clientèle, en élaborant un diagnostic du positionnement de l'entreprise sur le marché, en développant une gamme de services spécifiques différenciante dans l'objectif d'une diffusion à des particuliers et des professionnels.

Définir les objectifs de vente à court, moyen et long terme, en analysant les résultats dans une démarche d'amélioration continue en fonction de la marge à réaliser, afin de mettre en œuvre une politique commerciale

cohérente et pérenne.

Conduire une négociation commerciale avec un client, un prescripteur en business to business dans un environnement international, en mettant en place les techniques de négociation et communication adaptées, en conseillant le client à l'aide de fiches commerciales afin de répondre aux clients sur les caractéristiques des prestations et services proposés par l'entreprise pendant et après la vente.

Construire une proposition commerciale en incluant une gamme de prestations et de services adaptée aux besoins du client analysés, tout en étant force de proposition notamment en cas de nécessité de réorienter la demande selon la faisabilité de la production particulière à réaliser, afin de répondre au mieux au prospect.

Définir la stratégie de communication externe de l'entreprise en sélectionnant les axes prioritaires de la communication commerciale et les actions marketing associées afin de mettre en valeur les réalisations de l'entreprise dans le cadre de prospection et de communication à destination des clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas « Commercialisation »

Présentation du métier en Langue vivante professionnelle

RNCP38051BC06 — Gérer les ressources humaines

LISTE DE COMPÉTENCES

Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale, en identifiant les méthodes d'organisation du travail et les dysfonctionnements, ainsi que les principales composantes du management, en se référant aux évaluations des salariés et aux résultats d'activité de l'entreprise et en prenant en compte les situations de handicap puis en proposant des actions correctives afin d'améliorer l'efficacité des salariés.

Evaluer les besoins en formation et en recrutement pour l'entreprise artisanale, en analysant les besoins en formation et recrutement ressortis des entretiens professionnels et projets professionnels des salariés, tout en intégrant les innovations techniques, réglementaires du secteur d'activité de l'entreprise, afin de définir les actions (formation ou recrutement) à mettre en place.

Mettre en place les actions d'une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), en accord avec les accords de branche, afin d'organiser une stratégie RH cohérente dans l'entreprise.

Rédiger une offre d'emploi répondant aux besoins de l'entreprise, en définissant la liste des tâches et la fiche de poste du nouvel embauché, afin de participer au recrutement.

Mener des entretiens de recrutement des potentiels collaborateurs, tout en coopérant le cas échéant avec les services compétents pour le recrutement des apprentis, en évaluant leurs profils au regard des contraintes du poste à pourvoir, en adaptant le poste aux personnes en situation de handicap (RQTH) dans l'objectif de recruter les profils adaptés à l'entreprise artisanale.

Assurer le suivi des apprenants en organisant les séquences d'évaluation du jeune dans l'entreprise artisanale et les communiquer à l'autorité compétente, en appliquant la réglementation en matière d'apprentissage et en assurant la gestion des situations de handicap afin d'ajuster la progression des acquis par l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé.

Former son apprenant dans l'acquisition des compétences liées aux gestes techniques en définissant son niveau de connaissances et en adaptant sa progression et ses explications en conséquence afin qu'il soit capable de reproduire ces gestes techniques de manière autonome.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas « GRH »

Mise en situation professionnelle « Fonction maître d'apprentissage »

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment - Sanitaire - Thermique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de travaux sanitaire et thermique

Chargé d'affaires sanitaire et thermique

Responsable de bureau d'études sanitaire et thermique

Chef de chantier CVC / sanitaire

Responsable d'équipe dans le secteur sanitaire et thermique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier est, selon la loi n°96-603 du 5 juillet 1996 article 16.I, soumis à qualification professionnelle. Dans le cadre de son activité, le professionnel est également amené à respecter une large réglementation. La liste ci-dessous recense les principales réglementations en vigueur auquel il est soumis.

Des habilitations sont nécessaires à l'exercice du métier :

Attestation de capacité pour la manipulation des fluides obligatoire

Habilitation électrique : habilitation BR (chargé d'interventions générales uniquement en basse tension pour la maintenance chauffage), habilitation BC (chargé de consignation) et habilitation B2V (chargé de travaux d'ordre électrique et travaux au voisinage de pièces nues sous tension)

Habilitation PGN (gaz naturel) et PGP (gaz propane)

Habilitation soudure gaz

Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied (CACES R 408)

Conseillées mais non obligatoires, attestations « professionnel du gaz »

En outre, il doit ainsi respecter les normes et procédés suivants :

Législation sociale et notamment, le code du travail sur la partie relative à la gestion de locaux avec des travailleurs et à l'encadrement d'équipe

Normes de la construction incluant les règles en matière d'accessibilité

Normes sociales et environnementales (RSE)

Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé -PPSPS-

Chiffrage/calcul de coût

Modalités de sécurisation d'un chantier

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 048 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est ouverte aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 dans le domaine du génie climatique et/ou sanitaire
- Satisfaire à un entretien de positionnement

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification. Il comprend :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'écoles de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation
- les présidents des jurys particuliers
- le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible
- L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification. Il comprend :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'écoles de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation
- les présidents des jurys particuliers
- le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible
- L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible

Ce jury est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 429 €
Selon la branche	6 000 € – 16 190 €

Prise en charge	Branches concernées
11 429 €	Valeur par défaut · 205 branches
16 190 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP commerces quincaillerie, CPNEFP des commerces de gros
6 000 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNEFP de la métallurgie
13 333 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
8 100 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2028
Date de dernière délivrance possible	20/09/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2021	8	0	100 %	86 %
2020	6	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35004, RNCP18130

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://www.cm-alsace.fr/sites/default/files/65_bm_isgc_fiche_produit_1.pdf

https://www.cm-alsace.fr/sites/default/files/66_bm_is_fiche_produit.pdf

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38051/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 06/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).